



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

tribunaux de grande instance

Question écrite n° 75325

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention des Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur la lenteur de la justice française. En moyenne en 2000, il fallait 8,9 mois pour que le tribunal de grande instance statue sur un litige civil avec des variations de six à plus de vingt mois selon les villes. Or il apparaît que la situation et les moyens se sont beaucoup améliorés. Il lui demande ce qui pourrait être fait pour accélérer cette amélioration afin de satisfaire nos concitoyens dans un souci de justice.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75325

Rubrique : Justice

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 avril 2002, page 1975